

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

2026/76

Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 13 octobre 2026

L'an deux mille vingt six, le treize octobre à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

Membres présents : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, PINEL Clarisse, GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie, M

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BRIGANT Pierre pouvoir à Mme CRENN Nathalie

Secrétaire de séance : GOMAS Kevin

2026- 76 – Validation de la charte des élu.es de Plouisy

Rapporteur : Bérenger LE NEGARET

La présente charte a été élaborée collectivement en début de mandat afin de définir un cadre commun pour les six années à venir. Elle complète les principes de la Charte de l' élu local en les adaptant aux réalités de Plouisy, à son territoire, à ses quartiers et hameaux, à ses habitant·es, à ses associations, à ses agents et à ses partenaires.

Elle précise **les valeurs partagées** par les membres du conseil municipal, la posture attendue de chaque élu·e, **les règles de fonctionnement collectif** ainsi que les engagements pris pour maintenir un lien de proximité avec la population. Elle doit permettre à chacun d'exercer son mandat dans un climat de confiance, de respect, de dialogue et de coopération.

Cette charte constitue un repère commun. Elle engage chaque élu·e à agir avec loyauté, transparence, équité et sens de l'intérêt général, tout en respectant la diversité des opinions et la place de chacun au sein de l'équipe municipale.

Par cette démarche, les élu·es de Plouisy affirment leur volonté de construire une action municipale collective, proche des habitant·es et attentive aux besoins du territoire, au service de toutes et tous.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité VALIDE la charte de l'élu.e de Plouisy ci annexée.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Béranger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,
Romain GREZE

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'Romain GREZE', written over a horizontal line.